

# La Tribune du C.D.I.A



*Le bulletin d'information du Comité de Défense des Intérêts de l'Abadie*

*Le CDIA envoie sa lettre  
au Père Noël...*



*hiver 2015/2016*

*[www.cdia-abadie.fr](http://www.cdia-abadie.fr)*

## **PÈRE NOËL, faites que nos enfants aient la force de ce jeune père...**

“Vous n’aurez pas ma haine”

Vendredi soir vous avez volé la vie d’un être d’exception, l’amour de ma vie, la mère de mon fils mais vous n’aurez pas ma haine. Je ne sais pas qui vous êtes et je ne veux pas le savoir, vous êtes des âmes mortes. Si ce Dieu pour lequel vous tuez aveuglément nous a fait à son image, chaque balle dans le corps de ma femme aura été une blessure dans son cœur.

Alors non je ne vous ferai pas ce cadeau de vous haïr. Vous l’avez bien cherché pourtant mais répondre à la haine par la colère ce serait céder à la même ignorance qui a fait de vous ce que vous êtes. Vous voulez que j’aie peur, que je regarde mes concitoyens avec un œil méfiant, que je sacrifie ma liberté pour la sécurité. Perdu. Même joueur joue encore.

Je l’ai vue ce matin. Enfin, après des nuits et des jours d’attente. Elle était aussi belle que lorsqu’elle est partie ce vendredi soir, aussi belle que lorsque j’en suis tombé éperdument amoureux il y a plus de 12 ans. Bien sûr je suis dévasté par le chagrin, je vous concède cette petite victoire, mais elle sera de courte durée. Je sais qu’elle nous accompagnera chaque jour et que nous nous retrouverons dans ce paradis des âmes libres auquel vous n’aurez jamais accès.

Nous sommes deux, mon fils et moi, mais nous sommes plus forts que toutes les armées du monde. Je n’ai d’ailleurs pas plus de temps à vous consacrer, je dois rejoindre Melvil qui se réveille de sa sieste. Il a 17 mois à peine, il va manger son goûter comme tous les jours, puis nous allons jouer comme tous les jours et toute sa vie ce petit garçon vous fera l’affront d’être heureux et libre. Car non, vous n’aurez pas sa haine non plus.

Antoine Leiris ( Droits réservés )

## **ALERTE... SUR LES CARRIÈRES**

Alors que lors de la CLI (2) de mars 2013 on annonçait la fin de l'extraction en 2017 (autorisation accordée jusqu'au 10/02/2017) et la reconversion en décharge de matériaux inertes, on nous présente maintenant (CLI du 30/11/2015) la remise dans moins d'un mois de deux dossiers de renouvellement des autorisations d'extraction jusqu'en 2021 et jusqu'en 2023.

Que dire de ce silence de presque 3 ans, de cette absence d’information et de concertation avec les riverains et de cette remise en cause permanente des engagements d’hier (souvenez-vous de « Tédédor »).

Le CDIA a demandé immédiatement la communication des dossiers déposés afin d’étudier sur le fond les projets présentés.

**Riverains défendez-vous et protégez-vous ! Nous sommes tous concernés.**

## **QUE LE PÈRE NOËL nous apporte la paix sur notre belle colline !**

De nombreux riverains de la route de l'Abadie sont continuellement «agressés» par les klaxons des automobilistes et se plaignent de cette intrusion permanente dans leur sérénité !

Certes minoritaires, ces derniers ne se rendent peut-être pas compte de la nuisance sonore qu'ils occasionnent! Nuisance qu'ils ne voudraient certainement pas vivre chez eux!

Vivant sur notre belle colline, nous sommes persuadés qu'ils aiment, eux aussi, la tranquillité, le calme et le chant des oiseaux...

Alors essayez d'imaginer, vous mettre un instant à la place de ceux qui habitent aux abords des routes... Plus elles sont étroites ou tortueuses et plus c'est infernal... Pourquoi klaxonner? Pour le danger? Vous ne l'écarterez pas! D'autant que de nombreux automobilistes conduisent fenêtres fermées en écoutant de la musique ou la radio... Ils ne vous entendent même pas! En revanche les riverains, oui!

Une solution pourtant: conduire doucement en respectant simplement les limitations de vitesse, à 50 ou pour certaines zones à 30 km/h.! Vous aurez le temps de vous arrêter! Vous n'aurez plus besoin de faire du bruit! Pensez un peu aux autres... Respectez le calme et merci pour tous les Abadiens.

## **LETTRES AU PÈRE NOËL...**

Cher Papa Noël,

Cette année encore j'ai été très sage, j'ai été aussi un bon voisin vigilant et un parfait citoyen. J'ai bien payé tous mes impôts, ma taxe d'habitation aussi. Certes j'ai fait quelques bêtises mais j'ai aussitôt demandé pardon... Alors Père Noël je crois que je mérite quelques cadeaux.

Voici ma liste, à livrer dans ma maison de l'Abadie...

- je voudrais le «gros cadeau» que je n'ai pas eu l'an dernier et les années précédentes: voir souvent le monsieur avec tous ses outils, qui coupe l'herbe au bord des routes de notre colline, qui répare les fissures et bouche les trous dans la chaussée, qui nettoie les caniveaux. Car j'ai peur lorsqu'il pleut que ma chambre soit inondée...

- je voudrais que ma Mamie puisse aller faire ses courses en passant par le vieux chemin, comme d'habitude, mais sans risque de se casser la hanche dans un trou du goudron...

- je voudrais dormir tranquille! Père Noël, tu sais, en dessous de chez moi , il y a l'usine qui crache et explose si souvent et si bruyamment que je suis réveillé en sursaut en pleine nuit et ça dure et ça fait peur, tu vois comme un avion qui décolle sur ta tête et longtemps!

- je voudrais que tu mettes un gros bouchon là-haut sur la grande cheminée qui crache son épaisse fumée (parfois rose!!!), car ça sent mauvais et ça pique mes yeux...

- je voudrais, sur nos petites routes de l'Abadie, que chaque conducteur roule moins vite et stationne sa voiture ailleurs que sur une partie de la chaussée...

- Père Noël , ma Maman et moi l'autre jour, on a eu un grave accident au retour de l'école, j'ai eu trop peur! Au rétrécissement de la route dans le virage de l'olivier, tu vois où? Nous sommes « rentrés » dans le bus qui descendait. Maman a mal au cou et la voiture est toute cassée, moi ça va. Mais tu sais j'ai beaucoup de copains qui ont eu le même accident sur cette route. Je t'en prie Père Noël, fais une route plus large, qu'on puisse croiser les autres sans danger, pense-y c'est important...

- je voudrais que le gros bus devienne plus petit et passe plus souvent pour venir me chercher dans mon hameau de La Colle et m'emmener en ville voir le village de Noël...

- je voudrais avoir une fusée disponible à chaque heure de la journée pour aller au collège sans attendre et remonter pareil, car aujourd'hui c'est difficile d'être à l'heure en cours sans les parents...

- je voudrais que toutes ces voitures, camions et autocars qui passent sur la petite route devant chez-moi ne klaxonnent plus, qu'ils ralentissent, ça me fait trop mal à la tête!!!

- je voudrais que ces «gros pétards» qui cassent les cailloux dans la carrière se taisent. Ils font trembler ma maison et recouvrent mes jouets de poussière...



*Guernica de Picasso*

- Père Noël je voudrais que tu m'apportes une console de jeux (chaque époque a ses démons)

Merci Père Noël

## DU NOUVEAU POUR LE TRI SELECTIF

Des conteneurs pour le verre et pour les magazines sont installés depuis cet été sur la **Place Marcel Dalbéra** . Faciles d'accès et de stationnement , ils doivent permettre aux résidents du haut de la colline d'améliorer encore le tri sélectif.

**N'oubliez pas que ce qui n'est pas recyclé est brûlé en bas de la colline dans l'incinérateur !**

## À MÉDITER...

" Les hommes n'ont pas besoin qu'on leur fasse la morale, ils ont besoin qu'on leur rafraîchisse la mémoire".

"Nous ne sommes pas les propriétaires de la terre de nos parents mais nous empruntons la terre que nous laisserons à nos enfants".

## BIENVENUE

Nous accueillons avec enthousiasme de nouveaux membres au sein de notre Conseil d'Administration : Nicole JARNE , Anne-Laure MARTIN et Arnaud MARTIN.

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JUIN 2015

### Extraits du Procès Verbal de l'Assemblée Générale

(Le PV complet peut être consulté sur notre site internet : [www.cdia-abadie.fr](http://www.cdia-abadie.fr) à la rubrique Actualités).

#### . Enquête publique sur le bruit de l'Autoroute A8

M. Chouvy rappelle que dans le cadre du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) du réseau autoroutier dans les Alpes-maritimes une consultation du public est en cours jusqu'au 11 juillet 2015 (registre en mairie et sur [ddtm-ppbe@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:ddtm-ppbe@alpes-maritimes.gouv.fr)). Il indique que le CDIA portera des remarques écrites sur le registre.

M. et Mme MARTIN dénoncent avec vigueur les bruits qu'ils subissent ainsi que leurs voisins à cause d'un trafic de plus en plus dense des véhicules sur la route de la Petite Abadie et **l'usage intempestif des klaxons** qui deviennent des nuisances insupportables.

## . Rapport d'activité 2014/2015

### *a/ les transports:*

Point fort de notre AG 2014, beaucoup de choses avaient été dites et quelques engagements pris par les responsables sur ce sujet.

Depuis, rien n'a changé.

M. Saretta précise qu'il n'a pas arrêté de relancer les services de la Métropole et de Lignes d'Azur.

M. Chouvy demande que les propositions faites par le CDIA soient au moins expérimentées (un grand bus dédié au ramassage scolaire et un bus plus petit pour la ligne 88 jusqu'au tram).

**Faut-il envisager des actions plus vigoureuses pour enfin se faire entendre ?**

### *b/ l'incinérateur:*

Le volume des déchets incinérés a encore augmenté au cours de l'année 2014 (+ 22301 tonnes par rapport à 2013) et notamment les **déchets extérieurs** à la ville de Nice et à la métropole NCA (1) . Dans le même temps les riverains «**locaux**» subissent une multiplication des incidents. Ces nuisances se combinent avec les pollutions sonores liées au trafic des camions, aux « lâchers de pression » nocturnes, aux redémarrages des chaudières et surtout aux dépassements des limites de bruit autorisées (mises en demeure en cours).

M. PASSERON, représentant M. LEONELLI, adjoint au maire de Nice en charge de la collecte et de la gestion des déchets, reconnaît la vétusté de l'usine d'incinération («il ne faut pas se le cacher») et la nécessité de faire des travaux de maintenance.

Une habitante de la colline rappelle que d'autres agents de pollution, en particulier les métaux lourds, sont responsables de maladies (thyroïde, maladies auto-immunes).

### *c/ les routes:*

Pour l'essentiel, nous en sommes toujours au même point. Chaque année des pluies diluviennes s'abattent sur notre région. Notre réseau routier, mal sécurisé, mal entretenu et inadapté au trafic, subit d'importantes dégradations. Pour colmater et sécuriser les tronçons de route devenus impraticables on a dû utiliser dans l'urgence la totalité du budget prévu pour leur entretien. De ce fait on ne peut plus rien envisager avant le prochain exercice. Pas de travaux de sécurisation ni d'amélioration, ce qui, conjugué à l'entretien courant déplorable, reproduit les mêmes glissements et effondrements pour lesquels on va à nouveau hypothéquer le budget du nouvel exercice et faire l'impasse sur des travaux devenus indispensables.

Cela s'apparente en la matière à une « **politique de gribouille** ».

Il y a autant d'urgence et de nécessité à s'atteler à la rénovation des routes de notre colline qu'à l'amélioration des voies desservant les stations de sports d'hiver.

M. Saretta précise que le trafic des véhicules sur la route de l'Abadie a considérablement augmenté (comptage de 2500 véhicules/jour).

Dans le domaine des passages rendus dangereux pour la circulation, il faut citer le problème des véhicules garés dans des lieux à risques ainsi que l'emplacement peu judicieux de conteneurs poubelles qui peuvent être la cause d'accidents.

#### *d/ les carrières:*

Les tirs de mines se poursuivent, parfois violents pour les riverains, même s'ils se déroulent plus bas dans la falaise. Une prochaine CLI (2) est toujours attendue, probablement en fin d'année 2015, afin de connaître le futur de ce site dont l'exploitation en carrière doit se terminer en 2017.

#### *e/ le tri sélectif:*

Le CDIA indique qu'à la demande des habitants du «haut de la colline» il a sollicité les services de la métropole NCA(1) afin d'installer des conteneurs à verre supplémentaires, à implanter en concertation avec les résidents afin de limiter d'éventuelles nuisances sonores.

Il est proposé également de relancer une campagne d'information sur le tri ainsi qu'une distribution de composteurs.

M. Chouvy évoque aussi la gestion des déchets verts sur la colline et les difficultés à réduire leur brûlage (source de pollution par les dioxines) si l'on ne propose pas d'alternative adaptée. A ce sujet il soumet l'idée d'étudier la faisabilité d'un «broyeur collectif».

#### **. Informations sur le traitement des oliviers**

Une information est faite sur les dégâts causés par la mouche de l'olive en 2014. L'AFIDOL (3) préconise de mettre en place un piégeage massif dès le mois de juin et de le maintenir jusqu'à la récolte.

#### **. Election des membres du Conseil d'Administration**

Mesdames BONTEMPS Lucette et CHECCONI Nicole, sortantes, sont réélues. Messieurs CAVAGLIERI Jo, CHARLES Jean-Pierre, GOIRAN Jean-Yves et TOMATIS Georges, sortants, sont réélus. Mesdames JARNE Nicole et MARTIN Anne-Laure ainsi que Monsieur MARTIN Arnaud sont nouvellement élus.

#### **. Questions diverses**

M. Saretta intervient sur le projet du nouveau «P.L.U métropolitain» (suppression du COS et de la surface minimale - maintien des règles de distance entre riverains et d'emprise au sol..). Des observations peuvent d'ores et déjà être enregistrées en mairie.

(1) NCA: Nice Côte d'Azur

(2) CLI: Commission Locale d'Information

(3) AFIDOL: Association Française Interprofessionnelle de l'Olive ([www.afidol.org](http://www.afidol.org))

# Joyeux Noël...

## POUR NOUS CONTACTER

COMITE DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE L'ABADIE  
B.P 90002 - 06731 SAINT-ANDRÉ DE LA ROCHE CEDEX

## POUR ADHÉRER



### **COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DE L'ABADIE BULLETIN D'ADHÉSION**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
demande à être membre de l'association C.D.I.A. et verse à ce titre la somme de dix-huit euros (18 € par foyer) en espèces ou par chèque à l'ordre de « C.D.I.A. ».

Fait à ....., *Signature :*

Le .....

Je suis informé(e) que les informations recueillies sont nécessaires à l'adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je m'adresserai au secrétariat de l'association.

A retourner accompagné de votre règlement à :  
C.D.I.A. - B.P 90002 - 06731 SAINT ANDRE DE LA ROCHE CEDEX